



Avignon, le 29/09/2020

COMPTE RENDU DU CTL DU 28/09/2020

Toutes les OS étaient présentes. Après l'ouverture de la séance à 9H et la lecture de nos déclarations liminaires, le préambule de ce CTL a concerné la crise sanitaire. Après avoir constaté la qualité et l'efficacité du service public en général, et de la DGFIP en particulier, le Directeur a toutefois confirmé que les transformations enterrées provisoirement allaient bien évidemment renaître de leurs cendres... Les « concertations sur le NRP (Nouveau Réseau de Proximité) vont ainsi reprendre au plan national.

Du côté de la sécurité sanitaire, la DDFIP du Vaucluse devrait être dotée de 150 PC portables supplémentaires, ainsi que d'une nouvelle dotation de masques réutilisables (10 par agents). Le télétravail pourra de nouveau s'exercer dans un cadre sanitaire, mais il faudra motiver la demande pour pouvoir en bénéficier (transports en communs, bureaux exigus, situations particulières...etc...).

Point n° 1 : approbation des PV des CTL des 15/10 et 26/11/2019.

Aucune objection sur ces deux PV, nous avons voté pour leur validation.

Point n°2.

- **Changement des horaires d'accueil des CFP de Valreas et Vaison** : les nouveaux horaires demandés et validés, par les agents de ces trésoreries (souvent par défaut) et par la DDFIP seront les suivants : du lundi au jeudi, de 8H30 à 13H ouverts à tous.

Nous avons rappelé que cette demande a été motivée par le manque de temps et de moyens dans ces deux CFP pour les travaux de gestion. La solution globale devrait être de pourvoir ces sites en emplois suffisants afin de rendre le meilleur service public possible tout en respectant les agents qui sont en poste.

Nous avons aussi relevé que si le nombre brut de réceptions physiques avait baissé dans ces CFP, leur complexité et leur durée ont, elles, augmenté tout comme le nombre de sollicitations téléphoniques et e.contact, ce dont le Directeur a convenu.

C'est pourquoi nous avons voté contre cette proposition afin de ramener l'administration à ses obligations (et pas contre le choix des agents évidemment).

- **Point d'information sur l'expérimentation des nouveaux horaires de la Cité Administrative** : le sujet portait surtout sur le créneau 12H-13H. Surprise ! Les données statistiques du SIP sur ce sujet ne seraient pas complètement remontées. La Direction n'a pas pu se faire une idée précise sur ce sujet. Toutefois, il semblerait que le flux d'accueil sur ce créneau horaire soit moins important

qu'à l'ouverture. Vaucluse Amendes a fait le même constat. La Direction, devant le manque clair d'information, décide donc de poursuivre cette expérimentation jusqu'à la fin de l'année.

Concernant Vaucluse Amendes, nous avons alerté le directeur sur les conditions difficiles que rencontrent nos collègues devant l'augmentation ces derniers temps des incivilités et des comportements agressifs de certains usagers. Nous rappelons à toutes et tous l'importance de remplir une fiche de signalement à chaque cas d'agression.

Le constat de l'utilité des vigiles est heureusement partagé entre OS et Direction.

Pour information, leur contrat (renouvelé mois par mois) devrait être prolongé au moins jusqu'à la fin de la campagne des avis de taxe d'habitation.

Point n°3 :

- nouvelle organisation des SPF d'Avignon :

ce n'est un secret pour personne ; ces services coulent depuis plusieurs années maintenant, ce qui entraîne un retard impactant toute la chaîne foncière. La Direction a ainsi mis en place une nouvelle organisation visant deux objectifs : ne pas augmenter ce retard, et le réduire en même temps. Le problème vient du fait que le flux entrant ne cesse d'augmenter, ce qui laisse peu de troupes disponibles pour apurer le fameux retard (le stock). Sachant que les autres tâches (demandes de renseignements et comptabilité) sont tout aussi importantes et que la polyvalence maximale, et donc la formation in situ des nouveaux agents, est recherchée, ajouté au fait que la fusion des SPF d'Avignon et d'Orange (avec son antenne renforcée) est prévue pour fin 2021, nous avons alerté la direction sur la pression maximale qui va se porter sur tous les agents de ces services. Ce n'est pas le recrutement de contractuels et le soutien de la brigade nationale d'assistance (à distance) qui va changer grand-chose, surtout que l'administration centrale refuse d'envoyer en présentiel des agents de renforts de cette fameuse brigade nationale pour cause de COVID.

De plus, nous avons déploré que cette nouvelle organisation avait déjà été mise en place avant le tenue de ce CTL, mettant une fois de plus les représentants du personnel devant le fait accompli.

Par conséquent, nous avons voté contre cette réorganisation.

- Réorganisation des pôles de gestion fiscale du SIP d'Avignon :

Et revoilà le SIP ! Deux points à l'ordre du jour de ce CTL, c'est de la gourmandise !!

Ce fut aussi un grand spectacle... au vu du peu d'information donnée au CTL (une page de texte et une page de tableaux...), alors que nous étions en possession d'un compte-rendu de plus de 8 pages qui n'a pas franchi la distance abyssale qui sépare le SIP des services de Direction. A la demande de Solidaires Finances Publiques, le directeur a fort logiquement, ajourné ce point qui fera l'objet d'un nouvel examen lors du prochain CTL (prévu le 6 octobre).

Nous avons informé la Direction des tensions qui se sont révélées suite à la mise en place de cette réorganisation.

Point n°4 : bilan 2019 sur la formation et dispositif relatif à l'organisation des stages à venir :

Comme d'habitude, une synthèse aussi claire qu'exhaustive nous a été présentée. Quelques points ont toutefois attirés notre attention :

- la faiblesse du nombre de cadre C parmi le vivier des formateurs de la Direction.

- La mise « à disposition » des DDFIP de formateurs nationaux ou régionaux en présentiel. « Amusant » de constater que la formation professionnelle n'hésite pas à faire se déplacer des formateurs quand cela est impossible pour les renforts fonciers....

- L'élaboration de guides à l'attention des formateurs et des stagiaires concernant les règles sanitaires à mettre en place durant les stages en présentiel. Ces guides seront envoyés à chaque stagiaire (et formateur) en amont des formations programmées.

Ce point ne soulevant aucune objection, nous avons voté pour ce bilan et le dispositif de sécurité sanitaire mis en place.

Point n°5 : information sur le NRP.

Et oui ! Pour la DGFIP (et surtout pour le gouvernement), la crise sanitaire est finie...pour ce qui concerne le NRP uniquement ! Peut-être parce que ce nouveau réseau sera structuré en 2023 ?

Sans rentrer dans une concertation qui est faussée depuis le départ, nous avons simplement mis le directeur face à ses contradictions concernant :

- la pérennité des antennes dont la date limite de péremption est prévue pour 2026 (sachant qu'une certaine élection passera avant en 2022...),
- le volume d'emplois dans ces antennes, aussi approximatif qu'inconnu,
- le périmètre de leurs missions tout aussi incertaines qu'inconnues.

De plus, nous avons aussi souligné le fait que l'augmentation prévisible des ouvertures d'EFS (Etablissement France Service) ainsi que la mise en place définitive du paiement chez les ruralistes n'augurent rien de bon quant au futur volume de suppressions de postes.

Nous sommes ainsi tombés d'accord avec le Directeur sur le fait que nous ne serions jamais d'accord ! Fin de la concertation !

Par conséquent, nous avons rappelé au Directeur sa responsabilité pleine et entière dans la mise en place de ce futur réseau.

A lui d'assumer ces choix devant chaque agent du département !

Point n°6 : questions diverses :

Nous avons relayé l'incompréhension des agents du PCE de Vaucluse quant à l'objectif fixé en matière de contrôle fiscal externe par la direction concernant le nombre de dossier à rendre au 31/12/2020.

Nous avons également relayé le grand malaise qui touche les agents du PRS du Vaucluse. Les collègues ont été reçus en juin par le Directeur pour l'alerter sur leur situation : inflation du nombre de dossiers, absence cruelle d'un adjoint cadre A, et départ anticipé du chef de service. Le tiercé gagnant de cette audience a été dans l'ordre la promesse d'un intérim (2 jours par semaine) par la future comptable du poste, l'arrivée d'un cadre A en octobre et le soutien de l'équipe de renfort. Si les 2 premières mesures ont été respectées, le 3^e engagement a été "oublié". Les promesses n'engageant que celui qui les écoute....

S'ajoute à ces difficultés une pression venue de plus haut, via les questionnaires de la Cour des Comptes, générant de regrettables tensions entre le PRS et la Direction. Les "Sages" de cette institution n'ont pas vu pourquoi cette procédure aurait dû être reportée. Apparemment, la COVID n'est pas un sujet d'empêchement pour eux... Résultat, ils ont balancé leur questionnaire en juillet, juste avant leurs vacances, et veulent des réponses depuis qu'ils sont rentrés de vacances !

Et question pression, cette institution est maîtresse en la matière.

La Direction espère que l'arrivée début octobre d'une équipe complète d'encadrement pourra soulager ce service. A suivre....

Nous avons également profité de cette instance pour remettre une adresse au Directeur concernant la CAPL des listes d'aptitudes. Comme celle des mutations, cette CAPL a disparu du paysage sans préavis ! Encore une belle preuve apportée par la DGFIP de son attachement au dialogue social...

La Direction a confirmé qu'elle réfléchissait sur un modus operandi sur ce sujet.

Pour nous, la transparence doit être totale sur ce sujet. Chaque agent concerné a le droit de connaître, sans aucune ambiguïté, sa situation exacte sur cette liste d'aptitude. Pour ce faire, nous invitons chaque candidat à demander une audience auprès de la Direction.

Un rappel a été fait sur l'importance du port du masque dans nos services. Notre Département est en zone rouge de circulation active de la COVID, il est donc du devoir de toutes et tous de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité sanitaire.

Sur le sujet de la sécurité sanitaire, nous avons demandé que la fiche pratique intitulée « fiche de procédure-cas suspect ou avéré de COVID », envoyée aux chefs de service le 17 septembre, soit portée à la connaissance de l'ensemble des agents.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, ce CTL s'est achevé vers 17 H.

Vos élus qui ont siégé à ce CTL :

Benoît SAUTECOEUR
Jean-Marc KOPP
Philippe PEYRIERE
Caroline GILETTA
Arnaud BEAUJARD